



Mercredi 04.04.12 | 45e année | No 12

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



La parole aux communes!

Chaque citoyen peut lancer une initiative ou un référendum. Plusieurs cantons, s'ils se mettent ensemble, peuvent faire de même. Ce droit existe aussi pour les communes, dans les cantons du Jura et du Tessin, notamment.

Pour les communes neuchâtoises, cela sera aussi possible.

L'Association des communes neuchâtoises sollicite la population dans ce sens. C'est ainsi qu'elle récolte, dès aujourd'hui, des signatures pour que les communes aient voix au chapitre. Le texte proposé prévoit que des communes peuvent, par décision de leur Conseil général, lancer des initiatives ou déposer des référendums au niveau cantonal.

La conséquence en sera une meilleure concertation entre les communes puisqu'elles devront être plusieurs pour déposer une initiative. Mais aussi et surtout avec le Canton, qui ne pourra plus imposer, sans concertation, ses conditions.

Un nouvel équilibre pourra ainsi se créer. Les reports de charges du Canton, devenus la règle depuis plusieurs années, feront sans doute l'objet de négociations. De même les communes pourront agir, par droit d'initiative, pour sortir certains dossiers de l'ornière, et revenir à une politique communale de proximité.

N'hésitez donc pas à signer l'initiative cantonale «Pour le droit d'initiative et de référendum aux communes», ... pour votre commune.

*Pascal Sandoz
Directeur de la politique
d'agglomération*



Le « Bierstübli » de l'ancienne Brasserie Müller, qui abrite quatre fresques de Charles L'Eplattenier, va être restauré.

Un trésor à mettre en valeur

Le Conseil communal veut redonner lustre et vie à un lieu étonnant et exceptionnel situé à l'intérieur de la Case à chocs: le local de dégustation de l'ancienne Brasserie Müller. Entièrement boisée, cette salle abrite notamment quatre fresques du peintre neuchâtois Charles L'Eplattenier (1874-1946). Les travaux de restauration, d'un coût de 120'000 francs, sont prévus sur cinq mois.

«C'est une salle d'une grande valeur artistique, mais aussi historique. Il est rare que la fabrication industrielle et la création artistique se rencontrent de telle manière», souligne le conservateur du département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire Walter

Tschopp. Sa genèse remonte à la construction de la tour au sud de la brasserie dans les années 1930. Son directeur, Jacques Muller, décide d'y installer un salon où recevoir les hôtes de marque et leur faire déguster ses bières.

Iconographie originale

Sollicité, Charles L'Eplattenier accepte de réaliser un ensemble décoratif de quatre grandes peintures à l'huile se rapportant à la fabrication de la bière. Elles représentent une source d'eau avec Pâris remettant la pomme d'or à la déesse grecque Aphrodite, des jeunes femmes nues au repos devant un champ d'orge et en pleine cueillette de houblon, ainsi que des allégories féminines des bières brune

et blonde, devant des machines industrielles. «Nous sommes en présence d'une iconographie originale inventée pour ce lieu» relève Walter Tschopp. Le peintre a également réalisé deux portraits des fondateurs de la brasserie ainsi qu'un vitrail.

Nouvelle vie

La restauration des tableaux a été confiée à l'atelier Stähli d'Auvergnier et celles des meubles et boiseries à celui de François Walter à Colombier. Lorsque ce lieu aura retrouvé sa superbe, l'idée est de l'utiliser comme salon de réception, en collaboration avec le restaurant l'Interlope, explique Walter Tschopp. Des visites guidées seront aussi organisées. (ab)



3 Les communes neuchâtoises réclament un droit d'initiative et de référendum sur le plan cantonal.



5 Le cirque Starlight présentera son nouveau spectacle durant le week-end pascal aux Jeunes-Rives.



8 Les nouveaux membres du groupe UDC ont été assermentés lundi lors de la séance du Conseil général.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

©TDH/O. Meylan



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Rejoignez Terre des hommes,
la plus importante organisation
suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce
notre mission: un monde
meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez
votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme
à des actions concrètes
dans votre région!

**Inscrivez-vous
maintenant:
[www.tdh.ch/
benevolat](http://www.tdh.ch/benevolat)**

**Envie d'agir?
Votre
engagement
est précieux!**

**Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse**
Av. de Montchoisi 15
CH - 1006 Lausanne
058 / 611 06 76
benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch



Dans ce numéro

Pâques en musique

Dans la plus pure tradition pascale, les Concerts de la Collégiale présentent « La Passion selon saint Jean » de Bach le vendredi saint, avant un récital d'orgue et de trompette le dimanche de Pâques.

Page 4

Vacances comprises

Le Conseil général a donné son feu vert lundi soir à l'ouverture du dispositif d'accueil parascolaire durant une partie des vacances scolaires. Seul le groupe UDC a opposé un veto de principe, estimant que la garde des enfants est de la seule responsabilité des parents.

Page 8

Etrennes pascales

Les Eglises réformée et catholique ont reçu lundi soir un beau cadeau de Pâques! Sur proposition du PLR, le Conseil général a accepté lundi d'augmenter de 50'000 francs la subvention communale qui leur est versée chaque année. Elle n'avait plus été indexée au renchérissement depuis 1943.

Page 9



Lapins par milliers

A l'approche de Pâques règne une activité fébrile dans la chocolaterie Walder. Plus d'un millier de lapins et d'œufs sont confectionnés pour les fêtes pascales. Plongée dans les coulisses chocolatées de cette confiserie neuchâteloise réputée.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 18 avril 2012.

Les communes veulent avoir un droit d'initiative et de référendum au plan cantonal



Le lancement de cette initiative, qui vise à rééquilibrer les rapports entre l'Etat et les communes, est une première pour l'ACN.

Mieux se faire entendre

Les communes neuchâteloises veulent avoir davantage d'influence sur la politique cantonale. Pour ce faire, elles ont lancé la semaine dernière une initiative populaire, demandant de modifier la Constitution cantonale pour s'arroger un droit d'initiative et de référendum. Le délai imparti pour la récolte des 6'000 signatures requises court jusqu'au 1^{er} octobre.

C'est une initiative à la fois « simple et innovante », souligne l'Association des communes neuchâteloises (ACN). Inspirée de dispositions en vigueur dans d'autres cantons, elle vise à inscrire dans la Constitution cantonale deux nouveaux outils démocratiques au profit des communes: un instrument d'opposition et un de proposition.

Droit de référendum...

Concrètement, le texte adopté à l'unanimité en mars dernier par l'ACN demande que les communes puissent également saisir le référendum contre des décisions de l'Etat, un droit réservé aujourd'hui à 4'500 citoyens. Pour qu'il aboutisse, il faudra toutefois qu'un quart des communes, représentant de surcroît un quart de la population du canton,

s'y rallie par décision du Conseil général. Pour l'heure, ce seuil correspond à 14 communes au minimum, un nombre qui chutera à 10 avec les fusions qui interviendront en 2013.

Ce nouveau droit « permettra d'en référer au peuple en cas de désaccord grave entre les communes et l'Etat sur l'adoption d'une nouvelle disposition », argumente l'ACN, qui ne juge « plus acceptable de perdre du temps et de l'énergie dans des conflits entre institutions » face à l'importance des défis que doit aujourd'hui relever le canton. L'ACN espère par ailleurs que ce nouvel outil favorisera « un meilleur dialogue et une collaboration accrue entre l'Etat et les communes dans le cadre de l'élaboration de nouveaux projets ».

...et d'initiative

L'initiative demande par ailleurs que les communes puissent proposer des modifications législatives ou constitutionnelles par voie d'initiative. « En tant que collectivités de proximité, les communes ont une expérience quotidienne du terrain, qui les amènent régulièrement à formuler des propositions », motive l'ACN. « Or, sans un instrument fort, celles-ci ne suscitent par toujours l'intérêt qu'elles

méritent auprès de l'Etat et restent bien souvent lettre morte, alors que certaines seraient sans doute largement soutenues par la population ».

Les seuils fixés pour une initiative législative sont les mêmes que pour le référendum. Pour une initiative constitutionnelle en revanche, la majorité des communes, totalisant plus de la moitié de la population du canton, est requise. Actuellement, cela correspond à au moins 27 communes – 19 au terme des fusions prévues d'ici 2013 – d'une population cumulée de 86'500 habitants.

Rééquilibrage

De nombreux cantons, dont le Jura mais aussi Soleure ou Zurich, connaissent des systèmes permettant aux communes de se grouper pour déposer des initiatives et des référendums, souligne encore l'ACN. Et partout où ils existent, ces droits « favorisent la collaboration et la concertation » entre les communes et l'Etat. Un rééquilibrage s'impose à Neuchâtel, où les relations sont par trop verticales. Les feuilles de signatures sont disponibles auprès des communes ou peuvent être commandées par courriel à l'adresse ac.neuch@bluewin.ch. (ab)

 La Collégiale propose deux concerts durant le week-end pascal

La Passion selon Saint Jean

Pâques se célébrera aussi en musique à la Collégiale. Vendredi Saint, l'édifice religieux résonnera au son d'une œuvre majeure de musique sacrée: «La Passion selon Saint Jean» de Johann Sebastian Bach, par le chœur Novantiqua de Sion et l'ensemble Le Moment baroque. Le dimanche pascal, Bernhard Marx et Olivier Anthony Theurillat proposeront un récital d'orgue et de trompette. Au programme figurent des œuvres de Bach, Dandrieu, Schubert ou César Franck.

«La Passion selon Saint Jean est la première grande œuvre liturgique de Bach. Le conseil municipal de Leipzig, qui venait tout juste de l'engager dans ses fonctions de Cantor, l'avait explicitement enjoint à s'en tenir à des compositions non théâtrales, excluant ainsi toute forme de ressemblance entre la musique liturgique et l'opéra. En fervent luthérien, Bach ne pouvait cependant concevoir l'expression musicale de sa foi sans un certain art du discours et de la rhétorique et a pris le parti de braver d'emblée l'interdiction reçue», explique la Société des Concerts de la Collégiale.

Oeuvre dramatique et militante

La Passion selon Saint Jean est donc une œuvre éminemment dramatique et militante. Bach souligne chaque élément de l'histoire par un discours musical choisi et exprime dans un



Photo: sp

symbolisme omniprésent non seulement les souffrances du Seigneur, mais aussi toutes les autres réactions humaines. Le récit de l'Evangile se déroule à deux niveaux: celui du narrateur (l'Evangéliste, placé en avant de la scène) et celui des personnages (Jésus, l'apôtre Pierre, Pilate, la foule). A cela s'ajoutent le commentaire chanté par les solistes ainsi que les chorals.

Cette œuvre magistrale sera menée à la baguette par Bernard Héritier. Elle sera interprétée par le chœur Novantiqua de Sion et par Le Moment baroque, un ensemble formé de musiciens de la région qui jouent

d'instruments historiques. Les quatre solistes sont Adriana Fernandez (soprano), Valérie Bonnard (alto), Christophe Einhorn (ténor) et Gilles Cachemaille (basse).

Récital pascal

Le dimanche de Pâques, la Collégiale accueillera Bernhard Marx, organiste titulaire de l'Eglise Saint-Jean de Fribourg-en-Brisgau et Olivier Anthony Theurillat, trompettiste solo à l'Orchestre Symphonique de Berne. Pour ce récital pascal, les deux interprètes ont choisi cinq pièces pour trompette et orgue, toutes originales à l'exception de la Sérénade de Schubert.

Elles seront entrecoupées de quatre œuvres pour orgue seul particulièrement adaptées au temps de Pâques, soit par une thématique explicite comme *O filii et filiae* de Jean-François Dandrieu ou *Incantation pour un jour saint* de Jean Langlais, soit de manière indirecte, par leur caractère festif et brillant, comme le prélude et fugue en mi bémol majeur de Bach ou le choral N° 1 en mi majeur de César Franck. (ab)

La Passion selon Saint Jean de Johann Sebastian Bach: vendredi 6 avril à 17 heures; Orgue et Trompette, récital de Pâques: dimanche 8 avril à 17 heures.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire». Samedi 14 avril à 20h15, concert autour du Ruckers. Œuvres de Couperin, Barrière, Corelli, par Thomas Goetschel, Denis Severin, Pierre-Laurent Haesler. Mardi 17 avril à 12h15, mardi du musée. «Petites histoires d'argent: des pinces, deux rouleaux et un brin d'or-



guil princier». Visite ciblée de la nouvelle présentation des collections monétaires, par Gilles Perret.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem». Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Mercredi 4 avril à 20h15, projection spéciale - Visions du Réel offre aux

neuchâtelois un avant goût du programme de son festival et propose *Armand 15 ans l'été*, un film de Blaise Harrison, 2011, France, 50'. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition «Aphorismes illustrés - dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt.» Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 22 avril, exposition Irving Petlin, l'art de la fugue, suite de vingt pastels. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 13 avril, expo-

sition des œuvres récentes de Bernard Vidal, peintre français.

Du 14 au 28 avril, exposition des peintures nouvelles de José Luis Peñamaria. Vernissage, samedi 14 avril à 18 heures.

Divers

Jardin anglais, samedi 14 avril de 10 à 17 heures, marché aux puces. **Association culture, excursions, nature (ACEN)**, samedi 14 avril, excursion: «Les gorges de Covatanaz». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au jeudi 12 avril.

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 16 avril à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage: «Images de la Thaïlande», réalisation filmée de François Mercier.



L'actualité culturelle

Office des Ténèbres

Le chœur *In Illo Tempore* célébrera vendredi saint à la Basilique Notre-Dame, un Office des Ténèbres composé d'œuvres de Tomas Luis de Victoria.

Cet office, sans doute le plus riche qui soit en symbolique dramatique, est donné avec les lamentations et répons exceptionnellement poignants du musicien espagnol, encadrés par des psaumes en chant grégorien. La célébration commente la Passion et la mise au tombeau du Christ.

Quinze cierges brûlent sur un chandelier triangulaire; l'un d'eux est éteint après chaque psaume, plongeant progressivement l'église dans les ténèbres. Seul demeure celui du Christ, que l'on cache alors derrière l'autel pour figurer sa mort. S'élève alors dans la nuit le *Miserere*, proche de ceux chantés en polyphonies orales dans les îles italiennes... Le rôle de l'obscurité explique pourquoi chacun de ces offi-

ces est traditionnellement anticipé à la nuit précédente.

Basilique Notre-Dame (Eglise Rouge), vendredi saint 6 avril à 20h15.

Les Grands Interprètes

Dans le cadre du dernier concert de la saison des «Grands Interprètes de demain», le pianiste chinois Cheng Zhang interprétera des œuvres de



Bach, Ravel et Schubert, ce jeudi à la Haute école de musique.

Né en 1989, Cheng Zhang a développé un amour pour la musique à un âge précoce. Dès l'âge de 12 ans, il a étudié à l'Ecole des Arts de Shenzhen et obtenu en 2011 son baccalauréat en musique.

Premier prix du concours international de piano Clara Haskil 2011, lauréat de nombreux concours, Cheng Zhang étudie actuellement avec Klaus Hewllwig à l'Université des Arts de Berlin. **Auditorium de la Haute école de musique, Espace de l'Europe 21, jeudi 5 avril à 20 heures. Entrée libre, sur réservations à: info@lesgrandsinterpretes.ch ou par tél. 079 412 50 97.**

Café mortel

A l'occasion de sa première rencontre, l'Association Anthro'Café, invite le public, mercredi 18 avril, au café-restaurant Chauffage compris, le temps

d'une soirée, à mettre la mort à table! Animé par le sociologue et ethnologue valaisan Bernard Crettaz, le *Café mortel*, à l'image d'un café philosophique, est un moment d'échange autour de la thématique de la mort.

La soirée se déroulera en trois étapes. Premièrement, le pré-bistrot est un moment où on se rencontre, on fait connaissance autour d'un verre ou d'un repas, on se met en convivialité. Puis durant environ deux heures, les participants se plongent dans un échange autour de la mort. Bernard Crettaz y joue le rôle de médiateur. Enfin la soirée se terminera par l'ouverture d'un moment de convivialité autour d'un verre.

Chauffage compris, rue des Moulins 37, mercredi 18 avril dès 18 heures. Ouvert à tout public.



Le cirque Starlight prend ses quartiers aux Jeunes-Rives

Du cirque moderne

Le cirque Starlight présentera son nouveau spectacle du 6 au 9 avril aux Jeunes-Rives. Le chapiteau de 33 mètres de diamètre trône sur la place rouge depuis mardi matin. Cette année, les artistes du cirque Starlight évolueront dans un appartement au décor burlesque. Dans «Aparté», le public sera confronté à plusieurs situations cocasses et inattendues.

Dix artistes se retrouveront sur la scène qui se muera en appartement pour l'occasion. Un mime clownesque et le fantôme de la maison déclencheront toutes sortes de situations surprenantes et amusantes. Des colocataires sortiront notamment du frigo. «Alors que la première partie sera plutôt poétique avec des parties dansantes, la seconde réserve davantage de dynamisme», commente Jocelyne Gasser, co-directrice du cirque Starlight. Le public découvrira notamment un artiste qui tourne dans une grande roue, tantôt la tête en bas, tantôt les jambes en l'air.



Le cirque Starlight a la particularité de présenter chaque année un spectacle de cirque dit moderne, sans animaux.

• Photo: sp

Du cirque moderne

Le cirque Starlight a vu le jour en 1988. Créé par Heinrich Gasser et sa femme Jocelyne, il a la particularité de

proposer du cirque dit moderne, sans animaux. «Les artistes jouent une création sur une véritable scène. Ils ne proposent pas une succession de numéros comme dans le cirque traditionnel», précise Jocelyne Gasser.

«Certaines personnes sont parfois frustrées de ne pas retrouver le cirque comme ils le connaissent. Nous avons choisi de nous différencier du cirque traditionnel de manière à présenter des créations variées», ajoute-t-elle. Chaque année, le cirque Starlight présente une nouvelle création. Les jeunes artistes, fraîchement diplômés d'écoles de cirque de renom, ont préparé le présent spectacle durant deux mois. Ils partent en tournée pour quatre mois et demi à travers toute la Suisse romande, mais également en Suisse alémanique et au Tessin. Programme complet sur www.cirquestarlight.ch. (ak)

«Aparté»: vendredi 6 avril à 14 et 18 heures, samedi 7 avril à 14 et 20 heures, dimanche 8 avril à 14 et 18 heures et lundi 9 avril à 14 heures. BILLETS EN VENTE SUR PLACE UNE HEURE AVANT LA REPRÉSENTATION OU SUR www.starticket.ch.

Chronique culturelle



Laura dans le bleu

On connaissait le Lac des cygnes sur une musique de Tchaïkovski. Il faudra désormais compter avec Le lac du signe de et par Laura Rossi sur des fonds musicaux de Cédric Liardet. A propos de grands fonds, c'est au moins de la fosse des Mariannes que remonte lentement la danseuse palmée pour émerger à la vie terrestre après quelques parades amoureuses dignes des plus gracieux palmipèdes. La chorégraphe possède ce génie – et dans cette pièce tout particulièrement – d'inventer des mouvements très purs pour illustrer magnifiquement son propos, en l'occurrence l'importance de l'eau, source de toute vie, et le péril du réchauffement climatique. Cela se traduit sur scène par une banquise qui fond lorsque la danseuse rassemble dans ses bras des mètres de tulle blanche et par un ours blanc en peluche esseulé sur un cube à la dérive comme un iceberg fondant... Remontée des fonds abyssaux pour lustrer ses plumes au soleil, Laura Rossi y replonge finalement, par désespoir ou pour s'y réfugier devant la catastrophe écologique imminente, avec ce bruit de respiration sous-marine assistée régulière, à la fois calme et angoissante. Tout simplement magnifique!

Patrice Neuenschwander



27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de Nicole Girod*

Les Délices du Lou...

Une belle amitié a jailli entre Nicole et Dadou, qui se sont rencontrées sous le soleil de la Dôme provençale, autour d'une bonne table. La première est hôtesse à la «Bergerie du Lou», la seconde est artiste-peintre dans le Jura Suisse. Ces deux talents se sont rejoints pour permettre la réalisation de cet ouvrage, qui compte 22 recettes originales teintées de soleil. Beauté du site, gourmandise et enthousiasme sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos sens.

Ouvrage de 40 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou...**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

 Le PJNE va organiser des débats dans les écoles supérieures

La politique pour les jeunes

La commission «Sensibilisation à la Politique», dite SENSIPO, du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE), reconduit cette année son projet de débats politiques et citoyens dans les différentes écoles de la ville et s'étend jusque dans les écoles du canton.

Différents débats se dérouleront dans les écoles supérieures durant les derniers mois de l'année scolaire. L'objectif de ces rencontres est notamment de dévoiler aux jeunes étudiants un côté plus accessible de la politique, qu'ils imaginent souvent dénuée d'intérêt, à tort. Ainsi, les intervenants des débats seront des jeunes venus représenter les différents partis politiques actifs dans le canton, tels que le POP, le PS, les Verts, le PLR, le PDC et l'UDC.

Des sujets aussi variés que l'immigration et l'intégration, le droit de vote à 16 ans, l'armée et l'éducation seront abordés par de jeunes politiciens. Ces thèmes en apparence peu semblables sont pourtant liés, étant plutôt représentatifs des préoccupations habituellement manifestées par

la plupart des jeunes. En effet, l'immigration est un débat sensible qui continue de créer le scandale, le droit de vote à 16 ans concerne directement ou presque ces étudiants, de même pour l'armée, et l'éducation est évidemment un thème tout indiqué!

Il s'agit également de démontrer que la politique n'est pas si difficile d'accès qu'on peut se l'imaginer de prime abord, et que chacun peut s'impliquer dans la vie de sa ville, de sa commune, et même de son pays. Des brochures d'information au sujet des différents partis sont d'ailleurs en cours d'impression, et seront distribuées notamment à l'issue de ces débats. Un autre but évident de ces joutes oratoires est bien entendu d'encourager ces jeunes citoyens à voter, afin d'élire les personnes qui les représenteront de manière officielle, et plus simplement, de faire entendre leur voix. **Les débats auront lieu le 26 juin au CPMB, et les dates sont encore à définir pour le CPLN.**

Jillian Blandenier



La Ville jeune

Atelier des musées

L'Atelier des musées convie les enfants à venir passer les vacances de Pâques dans les musées.

Les enfants choisiront, au Musée d'art et d'histoire, le tableau dont ils s'inspireront pour peindre le leur. Un autre atelier leur permettra de découvrir des toiles anciennes que l'on imprimait à Neuchâtel, puis d'inventer leurs propres motifs et les imprimer sur tissu. Les petits partiront à la rencontre de deux cousins bien différents, le lièvre et le lapin au Muséum d'histoire naturelle, tandis que les 7-10 ans viendront cueillir des plantes sauvages et concocter des recettes gourmandes au Muséum d'histoire naturelle.

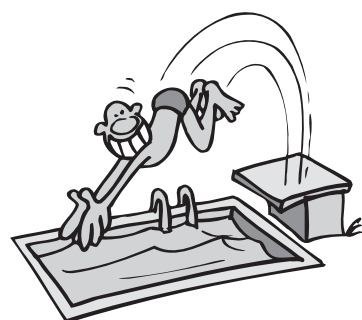
Les plus jeunes de 4 à 6 ans porteront un regard sur les cloches de Pâques qu'il faudra chercher et trouver dans les collections du musée. Enfin, les enfants de 7 à 9 ans découvriront les curiosités d'Égypte et d'ailleurs.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



Horaires durant les fêtes de Pâques

Vendredi saint, vendredi 6 avril: fermeture dès 18h (sortie de l'eau à 17h30)

Veille de Pâques, samedi 7 avril: fermeture dès 18h (sortie de l'eau à 17h30)

Pâques, dimanche 8 avril: fermé toute la journée

Lundi de Pâques, lundi 9 avril: fermeture dès 18h (sortie de l'eau à 17h30)

Football

Stade de la Maladière

Jeudi 5 avril, 19h45, Xamax M21-Team Vaud M21, amical.

Samedi 14 avril, 13h, Xamax M18-Team Genève/Servette, M-18.

A 16h, Xamax M21-FC Liestal, 2^e ligue interrégionale.

Dimanche 15 avril, 15h, Xamax M17-Grasshopper Club, M-17.

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 13 avril, 19h30, FC Serrières-FC Münsingen, 1^{re} ligue.

Samedi 14 avril, 17h, FC Serrières II-FC Bôle, 2^e ligue.

A 19h30, ASI Audax II-FC Auvonnier, 3^e ligue.

Dimanche 15 avril, 10h, Helvetia-Etoile, 4^e ligue.

A 15h, Grpm Audax-Serrières-Team La Gruyère, juniors inters A.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Jeudi 12 avril, 20h15, Spartak FdU-Paneraï, coupe.

Rugby

Samedi 14 avril, terrain de Puits-Godet, 15h, NSRC-RC Luzern, LNB.

Basketball

Mardi 10 avril, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Jump Union Neuchâtel-GC Zürich, 1/4 de finale de Play-off, LNB.





L'ouverture du dispositif d'accueil parascolaire s'étend durant six semaines des vacances scolaires

L'accueil parascolaire s'étend à Neuchâtel

Le Conseil général a approuvé lundi soir par 30 voix contre 4 du groupe UDC et une abstention la demande de crédit pour l'ouverture du dispositif d'accueil parascolaire durant une partie des vacances scolaires. Ce montant de 126'000 francs, dont à déduire 69'700 francs, permettra de proposer une cinquantaine de places d'accueil durant les vacances de printemps et d'automne ainsi que durant les deux premières semaines des vacances d'été.

L'expérience pilote, menée à l'automne 2011, s'est révélée concluante, selon le rapport du Conseil commu-

nal. «Les résultats obtenus ont été particulièrement encourageants, tant du point de vue de la fréquentation que de la satisfaction exprimée par les enfants et leurs parents quant à la diversité et la qualité des activités proposées.» Durant les six semaines de vacances scolaires concernées, la Ville de Neuchâtel ouvrira une, voire deux structures d'accueil parascolaire, en fonction du nombre d'inscriptions. Les parents pourront déposer leurs enfants entre 7h30 et 18h30.

Besoin des familles

«L'accueil parascolaire correspond à un réel besoin des parents. L'ouver-

ture du dispositif pendant les vacances scolaires va permettre aux enfants et aux éducateurs de se découvrir sous d'autres facettes. Nous espérons que l'offre sera encore élargie», a déclaré la porte-parole du groupe PopVertsSol. Le groupe socialiste, lui, estime que ce rapport «ne répond que partiellement à la demande des familles». «L'accueil parascolaire constitue un élément clé pour venir en aide aux familles, d'autant plus lorsqu'elles sont monoparentales», a précisé la porte-parole socialiste. Le groupe PLR, auteur de la motion «charmants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances», a accepté ce rapport avec satisfaction. Le groupe UDC, dont les membres ont prêté serment lundi soir durant la séance du Conseil général, a rejeté catégoriquement ce rapport. «La garde des enfants relève de la responsabilité de leurs parents», selon leur porte-parole.

Offre progressive

La Ville de Neuchâtel subventionne déjà des offres de prise en charge durant les vacances scolaires comme les camps multisports et ceux de la Rouvraie. «Nous n'allons pas concurrencer nos propres offres en ouvrant le dispositif d'accueil parasco-

laire durant les treize semaines de vacances scolaires», a relevé Christine Gaillard, directrice du Service de la jeunesse et de l'intégration. Durant les vacances de Pâques, la commune ouvrira déjà une structure d'accueil et

«Le personnel éducatif se réjouit de pouvoir entreprendre des activités sur une journée entière»

à partir de l'été, probablement celles du Carambole à la Maladière et du Cerf-Volant à Serrières qui disposent de grands espaces à l'extérieur. «Le personnel éducatif se réjouit de pouvoir entreprendre des activités sur une journée entière», a commenté la conseillère communale. Dès 2013, le Conseil communal entend offrir une septième semaine d'accueil vacancier. Les familles seront consultées dans le but de déterminer le moment opportun. «Nous ne savons pas encore combien d'enfants seront inscrits. L'offre sera adaptée selon le besoin des familles», a conclu la conseillère communale. (ak)

Mieux vivre ensemble

Le Conseil général a pris acte du rapport concernant le «Nouveau Neuchâtel» par 32 voix et une abstention. Conscients de l'importance du rapprochement entre communes, les groupes ont réservé un accueil enthousiaste à ce rapport. «C'est bien un nouveau Neuchâtel que l'on veut créer et non un grand Neuchâtel qui absorberait les autres communes», a souligné le conseiller communal

Pascal Sandoz. Le législatif a également accepté le crédit de 1,2 million de francs destiné à l'assainissement de la toiture du Collège latin. Ainsi, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel n'aura plus à craindre les inondations. Le Conseil général a encore alloué un montant de plus de 500'000 francs pour la réfection des fermes de la Grand-Vy et de la Biche. (ak)

Les nouveaux représentants du groupe UDC ont prêté serment lundi soir et se sont empressés de refuser le rapport concernant l'offre parascolaire.



Le Conseil général décide d'augmenter l'

Cadeau de P

Le Conseil général a offert de belles étrennes pascals aux Eglises! Par 19 voix contre 13 et 2 abstentions, les élus ont décidé d'augmenter de quelque 50'000 francs la subvention annuelle communale versée en argent aux Eglises réformée et catholique. Ce sont désormais 80'000 francs que se partageront catholiques et protestants, à raison de 57'880 francs pour les premiers et 22'120 francs pour les seconds qui profitent par ailleurs de prestations en nature offertes par la Ville qui entretient les temples.

La proposition d'adapter au renchérissement les soutiens de la Ville aux Eglises est venue du PLR. Certains de ces soutiens n'avaient jamais été indexés depuis 1943, date à laquelle le Conseil général les avait votés. Une majorité du Conseil général a décidé de soutenir cette proposition après avoir compris que les Eglises, privées de la contribution volontaire du plus

el



Le Conseil général n'a guère sourcillé au moment de voter un crédit de 1,2 million de francs pour refaire le toit du Collège latin.

Cinéma numérisés

Le Conseil général a décidé par 32 voix sans opposition et 2 abstentions de concéder un prêt sans intérêts de 400'000 francs à Cinépel SA afin de permettre à cette entreprise d'achever la numérisation des salles de cinéma de Neuchâtel. Conditions: Cinépel réalise ces travaux avant la fin de l'année et s'engage à ne fermer aucune des 7 salles de la ville. Quelques résistances vis-à-vis de ce soutien public à une entreprise privée se sont manifestées sur les bancs PLR mais aussi PVS. Toutefois, considérant que l'existence de salles de cinéma au centre-ville revêtait un rôle économique, considérant également le rôle culturel joué par l'exploitant qui accueille aussi bien la Lanterne magique que le NIFFF, le Conseil général a donné son aval à ce prêt remboursable en trois tranches d'ici 2019 qui garantit la survie de salles à la pointe du progrès. En ce qui concerne la taxe sur les spectacles dont Cinépel réclame depuis longtemps l'abolition, le Conseil communal y reviendra ultérieurement, après l'ouverture du casino. Du coup, le groupe socialiste a déposé un postulat par lequel il réclame l'instauration d'un tarif réduit pour les jeunes – étudiants et apprentis – en cas de suppression de la taxe! (pn)

Le soutien de la Ville aux catholiques et aux protestants

Pâques pour les Eglises

gros contribuable du canton – Philip Morris Production –, avaient dû réduire drastiquement les moyens consacrés jusqu'alors à l'action sociale. Le soutien annuel de l'EREN au CSP est ainsi passé en quelques années de 650'000 à 200'000 francs!

Pas de prosélytisme

Les groupes se sont montrés assez partagés quant à cette augmentation de l'aide communale aux Eglises. La proposition du PLR stipulait clairement que la subvention de la Ville devait être affectée exclusivement à des activités non culturelles. Cela n'a pas suffi aux yeux du Conseil général qui a cru bon d'y ajouter un amendement proposé par Philippe Loup (PS) précisant que cet argent devait permettre de financer des «activités sociales ayant un caractère œcuménique ouvertes à toutes personnes». En revanche, les élus ont refusé de suivre le socialiste qui demandait que la

répartition de la subvention communale et son affectation figurent en détail dans le rapport de gestion du Conseil communal.

Plus que l'indexation

Le Conseil communal, par la directrice des cultes Françoise Jeanret, ne s'opposait pas à une augmentation de l'aide de la Ville aux Eglises qui traversent une passe financière difficile. Celle-ci a toutefois précisé que le montant de 80'000 francs était large-

Le Conseil général a souhaité reconnaître l'utilité des prestations sociales fournies par les Eglises reconnues.

ment supérieur à celui qui découlerait de la simple indexation du soutien accordé aux Eglises en 1943.

Réaffirmation de l'Etat laïque

Ce faisant, le Conseil général a souhaité reconnaître par un geste sonnant et réverbérant l'utilité et la richesse des prestations sociales fournies par les Eglises reconnues sur le territoire communal. Des voix se sont toutefois élevées pour rappeler le caractère laïque du canton de Neuchâtel et la stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat. Fort de ce principe et considérant que la proposition PLR votée par le Conseil général soulevait davantage de questions qu'elle n'en résolvait, le groupe PopVertsSol a déposé un postulat par lequel il demande au Conseil communal d'intervenir auprès de l'Etat pour que soit dénoncé le concordat qui le lie aux Eglises. Ceci afin de relancer la réflexion quant au soutien d'un Etat laïque aux communautés religieuses, soutien qui ne doit plus forcément se limiter aux Eglises chrétiennes. (pn)



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Joël Zimmerli: «La Ville de Neuchâtel dispose, depuis plusieurs années, de structures d'accueil préscolaires (crèches) et parascolaires dont l'utilité n'est aujourd'hui plus à démontrer.

Curieusement, alors que les crèches ne sont fermées que deux semaines par année, les structures d'accueil pour les enfants fréquentant l'école obligatoire étaient fermées durant toutes les périodes de vacances.

Les parents ne disposant généralement pas de 12 semaines de vacances se trouvaient face à un vrai casse-tête, multipliant les inscriptions à diverses activités pour finalement attendre avec anxiété une confirmation ou une annulation arrivant au dernier moment.

C'est pour corriger cette situation que le PLR a déposé une motion le 24 août 2010 déjà, demandant que l'offre soit adaptée aux besoins des parents et que les structures parascolaires accueillent également les enfants durant les vacances.

Une première expérience a eu lieu durant les vacances d'automne 2011 et le nombre d'enfants inscrits n'a fait que confirmer la nécessité et la justesse de la motion PLR.



Le groupe PopVertsSol souligne les efforts déployés par le Conseil communal en vue de créer une agglomération nommée le « Nouveau Neuchâtel ».

Fort de ce constat, le Conseil communal veut aujourd'hui élargir l'offre afin de couvrir toutes les périodes de vacances scolaires (Noël

excepté). Cette initiative a naturellement le plein soutien du PLR.

Nos structures sont animées par des collaboratrices et collaborateurs magnifiques soucieux du bien-être des enfants qui leur sont confiés et qui ont accueilli avec enthousiasme cette adaptation. Le PLR tient ici à les remercier pour la générosité de leur engagement.»

Groupe socialiste

Grégoire Oguey: «Que d'eau, que d'eau il aura fallu qu'il coulât sous les ponts et à travers le toit de notre bibliothèque pour que ce soit enfin la goutte qui fasse déborder le vase ! Le groupe socialiste est soulagé et heureux que le Conseil communal ait pris les mesures nécessaires pour une réfection complète du toit du Collège latin. Mais les inondations subies par la BPUN en décembre 2010, qui ont rendu ces travaux nécessaires, auront eu un effet positif: celui de montrer que les Neuchâtelois sont très attachés à leur bibliothèque. Une pétition munie de plusieurs milliers de signatures enjoignait les autorités à agir; elles le font aujourd'hui. Ainsi, le fabuleux patrimoine que possède la BPUN demeurera en sécurité, que ce soit les manuscrits de Rousseau, des papiers de famille ou le dernier roman à la mode. Si l'on se projette vers l'avenir,

le groupe socialiste se réjouit d'une prochaine rénovation complète du Collège latin, pour en faire une véritable bibliothèque moderne et un lieu d'étude et de rencontre à disposition de tous.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «Le groupe PopVertsSol apprécie les efforts fournis par le Conseil communal en vue de créer une agglomération nommée le «Nouveau Neuchâtel». Sept communes, en plus de notre Ville, sont associées à cette réflexion. Définir ce que seront les nouvelles compétences communales, décider ensemble d'un nouveau modèle institutionnel dont les multiples variantes font l'objet d'intenses discussions actuellement. Voilà l'enjeu d'un rapprochement institutionnel pour ces prochaines années. Les impératifs de gestion de nos collectivités doivent tenir compte de certains modes de vie sociétaux nouveaux. Les territoires communaux datent des années 1880. C'est aujourd'hui le terme de fusion qui doit être utilisé. Une forme innovante et crédible de projet de société auquel les citoyens soient impérativement capables de s'identifier. Un enjeu majeur pour ces prochaines années: démocratie de proximité et efficacité institutionnelle.»



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 37 membres sont présents: M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Guéissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Marc-André Bugnon (UDC), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt Ducommun (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Emanuel Schardt (UDC), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), André Thévoz (UDC), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{me} et MM. Nathalie Wust (Soc), Luc Grandchamp (UDC), Jean Dessoulavy (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

A propos...



Points de vue

Que peuvent donc bien avoir en commun la tour Eiffel, Big Ben, l'Empire State Building et le pont Charles?

Des édifices célèbres qui témoignent de l'œuvre de l'homme. Les touristes, accourus du monde entier s'agglutinent dans ces endroits, les yeux rivés sur l'objet en question. Une seule vision?

Fixer son regard sur l'essentiel peut dénoter d'une bonne vue. Mais c'est au détriment d'autres regards, orientés par la seule curiosité, celle de découvrir par soi-même, d'être émerveillé par les richesses du patrimoine architectural de l'humanité. En voyage, élargir son champ de lecture permet d'acquérir un savoir bienvenu. Fort de cette culture supplémentaire, on aura pris en compte tout l'environnement du site visité pour mieux apprécier ce qui doit l'être. Dans notre ville par exemple, la Baie de l'Evole et la Maison des Halles ne doivent pas nous faire oublier les particularités du puits, l'originalité des gargouilles et le détail insolite de certaines façades.

Neuchâtel n'est-elle pas à redécouvrir au quotidien?

Rémy Voirol

Atelier Cyberthé

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques.

Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée, les

mercredis de 14 à 16 heures, dans les locaux de Mod'Emploi, Passage Max-de-Meuron 6

Contact : Nadia Lutz, tél. 032 717 74 71.

Inscriptions : le jour-même, sur place.

Organisateurs : Pro Senectute Arc jurassien et Service de la Jeunesse et de l'Intégration de la ville de Neuchâtel.

La Ville officielle

Conseil général

Arrêté

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir cinq sièges devenus vacants au Conseil général, par suite de la démission de M^{me} Maria Angela Guyot, MM. Luciano Bocchi, Sylvain Brossin, Roy Cairala et Pascal Domatezo, vu la proposition de l'UDC, du 28 février 2012, vu l'arrêté du Conseil communal, du 5 mars 2012, et sa publication dans l'édition du 9 mars 2012 de la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel (N° 10), vu la lettre du 10 mars 2012 de M. Christian Mérillat, par laquelle celui-ci déclare renoncer à son élection en qualité de conseiller général, vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – L'élection au Conseil général de MM. Luc Grandchamp, André Thévoz et Emanuel Schardt, de la liste UDC (Union démocratique du centre) à laquelle appartiennent les sièges vacants, est validée.

Art. 2. – L'élection au Conseil général de M. Christian Mérillat, de la liste UDC, n'est pas validée.

Art. 3. – Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle, il en sera délivré une expédition aux Conseillers proclamés.

Neuchâtel, le 21 mars 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Conseil général

Arrêté

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Christian Mérillat, vu la proposition de l'UDC, du 12 mars 2012, vu l'arrêté du Conseil communal, du 21 mars 2012, et sa publication dans l'édition du 23 mars 2012 de la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel (N° 12), vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. L'élection au Conseil général de M. Marc-André Bugnon, de la liste UDC (Union démocratique du centre) à laquelle appartient le siège vacant, est validée.

Art. 2. – Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle, il en sera délivré une expédition au Conseiller proclamé.

Neuchâtel, le 2 avril 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant l'octroi d'un prêt de 400'000 francs sans intérêt à Cinepel SA,
- concernant une demande de crédit pour l'assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN),
- concernant une demande de crédit pour la réfection de la ferme de la Grand-Vy,
- concernant une demande de crédit pour la réfection de la ferme (habitation et rural) de la Biche,
- concernant l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2012,
- concernant les subventions versées en argent aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public,
- modifiant l'article 127 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 avril 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 14 mai 2012.

Neuchâtel, le 4 avril 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Labyrinthe lumineux

Dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 7 avril, de 17 à 20 heures, le hall du Temple du Bas sera plongé dans une lumière magique avec ses 400 bougies du labyrinthe méditatif et lumineux. Pour la sixième fois, il accentue la Semaine sainte pour donner l'occasion de se mettre en route intérieurement en cheminant vers Pâques.

Dans le cadre du labyrinthe, une réflexion et discussion autour du sens de Pâques seront animées mercredi 4 avril de 19h30 à 21h30, par Florian Bille, pasteur, Elisabeth Reichen, diacre et le groupe de formation d'adultes.

La chronique musicale de...

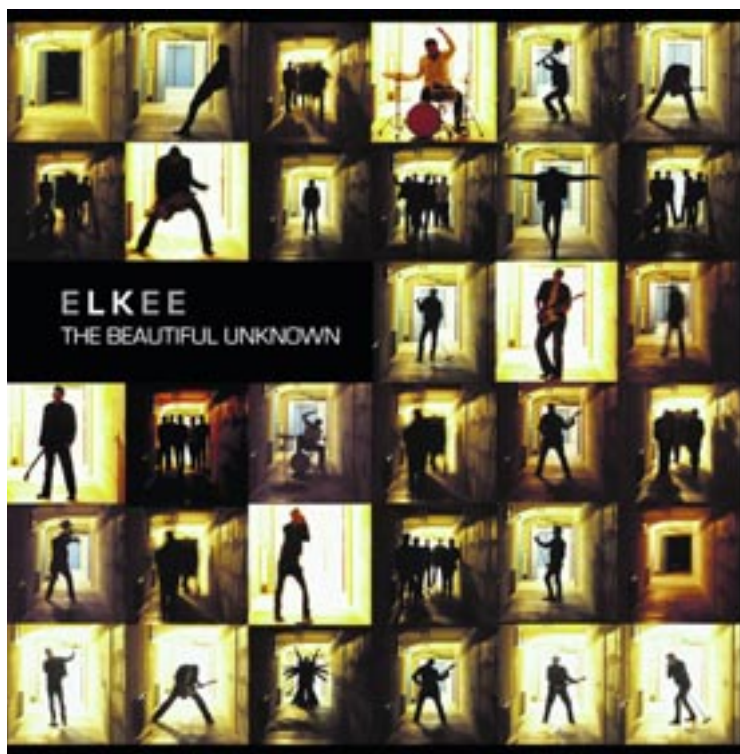
Bel inconnu



Mathieu Neuenschwander

Comme ils ont bon goût à Crans-sur-Nyon! Le Caribana festival a choisi l'un des plus beaux fleurons du rock neuchâtelais afin d'ornier sa programmation 2012! Après deux super disques, les musiciens confirmés d'Elkee écument les scènes helvétiques et font découvrir le terroir musical du canton aux autres habitants de la Suisse!

Le schéma de départ est souvent le même! Cinq garçons qui écoutent trop de musique et qui décident un beau jour de se lancer dans une passionnante aventure: former un groupe de rock! Sauf que chez Elkee ce processus type vient se greffer à une histoire de famille. En effet, Matthieu Tharin, le chanteur de la formation est le petit frère de Manu Tharin, l'un des deux guitaristes. Ils sont rapidement rejoints par Greg Moy (guitare), Christophe Farine (basse), et Manu Linder (batterie). Leur projet musical s'intitule tout d'abord *Psycho Ritual P.O.* A l'époque



nos lascars insistent plutôt sur le côté psychédélique de leur personnalité. Ils gagnent rapidement un beau succès dans toute la région. En 2002 ils lancent Elkee. Nos artistes bénéficient déjà d'une grande expérience

scénique alors pourquoi changer de nom et tout reprendre à zéro? Ce nouveau départ s'explique par une envie de relancer la machine, de retrouver l'excitation d'un nouveau projet et également de se permettre de

jouer une musique plus accessible. Elkee lorgne clairement sur un rock efficace dont le magma sonore reste tout en atmosphère et en ambiances éthérées.

Après deux ans de travail acharné, de mois passés à composer un nouveau répertoire, à chercher des sons originaux, à pondre des maquettes, à inventer un nouvel univers, Elkee lance son premier album en 2005: «Phosphène»! La reconnaissance de la critique et du public est instantanée. Le groupe accède à de larges diffusions en radio et se met à jouer sur des scènes d'un calibre nettement supérieur: Paléo, les Eurockéennes de Belfort ou encore le Montreux Jazz festival! En 2009, changement de bassiste, le groupe accueille Pierre Kuthan et sort son deuxième album «The Beautiful Unknown». Un disque plus abouti et plus frontal que le précédent venu confirmer l'excellente impression générale qu'Elkee offre toujours à son public. Le 9 juin prochain, vous aurez l'occasion d'écouter Elkee, sur la scène du lac, à Crans-sur-Nyon, lors de l'édition 2012 du Caribana festival. Il y a fort à parier que l'écho de leur musique vibrera encore longtemps après le concert, aux tréfonds de votre être.

M.N.

A travers l'histoire



S'étendant le long de la ligne de chemin de fer, le chemin des Parcs ne s'urbanise qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour répondre à la forte poussée démographique et aux exigences de la croissance urbaine, la Ville arrête un plan d'alignement de ce quartier. En 1903, la correction de la route fait disparaître le caractère sinueux des Parcs pour lui donner son aspect actuel. Sur la photographie ancienne, on reconnaît, à droite, le groupe d'immeubles portant les numéros 35, 37 et 41. Photographie anonyme, 1902, Musée d'art et d'histoire. Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Nicolas Rieben, architecte à Lausanne (ABA & partenaires SA), d'un permis de construire pour l'installation de trois ascenseurs en façade et la création de 11 appartements dans les combles des immeubles 2, 4 et 6, rue de l'Eglise, article 5914 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Immobilière Rue du Stade SA. Les plans peuvent être consultés du 30 mars au 14 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Philip Morris Products SA, d'un permis de construire pour la construction d'un tambour d'entrée en façade est de l'immeuble 90, rue des Usines, article 12902 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 30 mars au 14 mai 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les:

- **mardi 24 avril**
- **vendredi 25 mai**
- **vendredi 22 juin**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 26 mars au 1^{er} avril 2012

- Température extérieure moyenne: 12.3° C.
- Degrés-jours: 19.8 DJ.

La Ville officielle



Neuchâtelroule: c'est reparti!



Neuchâtelroule a repris du service au début de la semaine. Des vélos sont à nouveau disponibles tous les jours de 7h30 à 21h30, jusqu'au 28 octobre.

Tout le matériel de Neuchâtelroule a été regroupé à la **station du Port**, entièrement végétalisée, afin de répondre à la forte sollicitation de ce lieu par les utilisateurs. La flotte a été renforcée par 25 nouveaux vélos de randonnée. Ces vélos possèdent des roues plus larges que les citybikes et permettent ainsi de parcourir également les pistes cyclables non goudronnées de la région. Ces 25 nouveaux vélos ont un cadre légèrement plus grand, ce qui leur permet d'être mieux adaptés aux personnes dont la taille dépasse 175cm.

Cartes fidélité

Comme toujours, des cartes fidélité sont disponibles dès Fr. 30.- pour le public et offrent toute une gamme d'avantages. Une carte fidélité entreprise est désormais également disponible, permettant aux entreprises qui le souhaitent de disposer d'une carte transmissible à leurs collaborateurs. Toutes les informations à ce sujet sont publiées dans la rubrique «cartes fidélité» du site internet www.neuchatelroule.ch.

Dans l'objectif de promouvoir la mobilité douce auprès de la communauté universitaire, le partenariat entre l'Université de Neuchâtel et Neuchâtelroule a été reconduit, permettant ainsi à tous les collaborateurs et étudiants de l'Université d'utiliser gratuitement les services de Neuchâtelroule sur simple inscription. Voir la rubrique «offres spéciales» du site.

Pour tous renseignements: tél. 032 717 77 74, 7 jours sur 7 de 7h30 à 21h30.



Bourse aux monnaies

La traditionnelle bourse aux monnaies, médailles et billets de banque aura lieu

**samedi 14 avril de 9 à 12 heures
et de 13h30 à 16h30
au Restaurant du Cercle National, place Pury**

Quinze marchands proposeront un choix varié de monnaies et médailles suisses, cantonales et étrangères.

Durant toute la durée de la manifestation, les collectionneurs et le public auront la possibilité de faire évaluer au stand d'information leurs pièces, médailles et billets de banque, dans la mesure des connaissances des membres de la société.

Entrée libre.



Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des sports, à la réception officielle donnée à l'occasion des championnats du monde de twirling.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Monique et Pierre Gilli-Schumacher, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Paulette et Philippe Jaccard-Ducret, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^{me} Madeleine Buchet, à l'occasion de son 100^e anniversaire.



Votations fédérales

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines votations du 17 juin 2012, relatives aux objets suivants:

- Initiative populaire «Accédez à la propriété grâce à l'épargne-logement»,
- Initiative populaire «Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple!»,
- Modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (Lamal)

la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 20.

Les partis politiques sont priés de s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité **jusqu'au 24 avril 2012** à 16 heures et déposer les affiches à la SGA de Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité



Programme cinéma pour la semaine du 00 au 00

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SUR LA PISTE DU MARSUPLAMI

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h15, je au di 22h45, lu 10h45.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

APOLLO 2

LA COLÈRE DES TITANS - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di au ma 20h30, je au di 22h30.
Acteurs: Sam Worthington, Liam Neeson, Ralph Fiennes.
De Jonathan Liebesman.

LES PIRATES! BONS À RIEN, MAUVAIS EN TOUT - 3D

2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, ve, di/lu 17h30. VO angl. s-t fr/all.
me/je, ma 17h30.
De Peter Lord.

BLANCHE NEIGE

1^{re} semaine. Age inconnu.
VF lu 11h.
Acteurs: Julia Roberts, Lily Collins.
De Tarsem Singh.

OPÉRA

MANON
VO sa 18h. Pas de limite d'âge.
Acteurs: Anna Netrebko, Piotr Beczala, Paulo Szot.
The Metropolitan Opera.

APOLLO 3

2 DAYS IN NEW YORK

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
Acteurs: Julie Delpy, Chris Rock, Albert Delpy.
De Julie Delpy.

ZARAFÀ

9^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
De Rémi Bezançon.

LA DAME EN NOIR

4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF je au di 22h45.
Acteurs: Daniel Radcliffe.
De James Watkins.

CLOCCLO

4^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF lu 11h.
Acteurs: Jérémie Rénier, Benoît Magimel, Joséphine Japy.
De Florent Emilio Siri.

ARCADES

TITANIC 3D

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, me, ve au lu 20h. VO angl. s-t fr/all.
je, ma 20h.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Kate Winslet.
De James Cameron.

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE 2:

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE
1^{re} semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h.
Acteurs: Josh Hutcherson, Dwayne Johnson, Vanessa Anne Hudgens.
De Brad Peyton.

BIO

L'ENFANT DU HAUT

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.
Mercredi 4 avril, projection en présence de l'équipe du film.

TARGET - THIS MEANS WAR

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve au di 22h30.
Acteurs: Reese Witherspoon, Tom Hardy, Chris Pine.
De Joseph McGinty Nichol.

REX

THE HUNGER GAMES

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, je au di, ma 20h30, ve au lu 17h30.
VO angl. s-t fr/all. me/je, ma 17h30, me, lu 20h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

PROJET X

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve au di 23h15.
Acteurs: Thomas Mann, Jonathan Daniel Brown, Oliver Cooper.
De Nima Nourizadeh.

STUDIO

MY WEEK WITH MARILYN

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15.
Acteurs: Michelle Williams, Eddie Redmayne, Julia Ormond.
De Simon Curtis.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

16^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les parte-
naires favorisant le maintien à domi-
cile. Demande de prestations et
d'informations: passage M.-de-Meu-
ron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00,
jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30
à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des jeudis 5, vendredi 6,
samedi 7 et dimanche 8 avril

(jeudi saint, vendredi saint, samedi
saint et Pâques)

Sud:

Collégiale: ve 6 à 10h, culte avec sainte
cène. Di à 5h30, aube de Pâques, bap-
têmes, suivie d'un petit déjeuner à Col-
légiale 3. A 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: ve 6 à 10h15, culte médi-
tatif dans le labyrinthe lumineux. Di à
10h15, culte avec sainte cène, baptêmes.
Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: je 5 à 19h, célébration de
l'Agneau pascal au foyer de l'Ermitage.
Di à 10h30, culte avec sainte cène. Cha-
pelle ouverte tous les jours de 9h à 18h
pour le recueillement.

Valangines: ve 6 à 9h30, culte avec
sainte cène, mise en parole et en
musique des récits de crucifixion. Di à
9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte
cène. Temple ouvert en journée pour le
recueillement.

Maladière: sa 7 à 18h, culte « Parole &
Musique » avec sainte cène. Samedi
saint ou le silence de la mort, avec
Nadia Minder au violoncelle et Robert
Märki à l'orgue.

Ouest:

Serrières: ve à 10h15, culte avec sainte
cène. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Kirchgemeindehaus Poudrières 21: di
à 10h, Gottesdienst.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 20h30, veillée pas-
cale. Di à 10h, messe et à 18h, messe en
portugais.

Serrières, église Saint-Marc: di à
17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: di à 17h,
messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-
dattel): je 5 à 18h30, office du jeudi
saint. Ve 6 à 9h45, liturgie de la Passion
à La Chaux-de-Fonds. Sa 7 à 21h, nuit
de Pâques, célébration de la lumière,
vigile et messe de la résurrection à La
Chaux-de-Fonds. Di à 18h, messe du
jour de Pâques.



L'instantané de Stefano Iori...



... éducation routière



imprimerie
messeiller sa



L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch



Conférences **HOLISTIC**

Jeudi 19 avril 2012 de 18h30 à 19h15

Bâtiments

Assainissement énergétique et intégration architecturale

Olivier Arni - Ville de Neuchâtel, François Bauer - Planair SA

Vendredi 20 avril 2012 de 18h30 à 19h15

Photovoltaïque

Intégration architecturale et technologies

Christian Trachsel - Ville de Neuchâtel, Prof. Christophe Ballif - EPFL, Josette Frésard - Viteos SA

Au Salon de l'Immobilier NEuchâtelois, Place du village,
Patioires du Littoral, Neuchâtel

**100 invitations
offertes**

par la Ville de Neuchâtel
pour le Salon de
l'Immobilier NEuchâtelois
à retirer auprès de la Section
de l'urbanisme et de
l'environnement de la Ville,
Faubourg du Lac 3.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur :
www.holistic-ne.ch





La confiserie-pâtisserie Walder à Neuchâtel prépare la période de Pâques depuis douze semaines déjà

« Tout est fait à la main »

Les œufs, les lapins et autres animaux en chocolat fleurissent dans les rayons des différents commerces du centre-ville: Pâques approche à grands pas. La confiserie-chocolaterie Walder à Neuchâtel n'échappe pas à la règle. Pierre Walder et son équipe sont à l'œuvre depuis la fin janvier pour préparer les festivités pascales. Mercredi dernier au petit matin, le maître pâtissier-confiseur s'activait déjà dans son laboratoire pour confectionner ses spécialités. De la fabrication à la vente en passant par le conditionnement, elles sont entièrement faites à la main. Reportage.

Une odeur de chocolat embaume la cage d'escaliers. En bas, ce doux parfum s'accroît. Le laboratoire de la confiserie-chocolaterie Walder, situé au sous-sol du bâtiment sis à la Grand-Rue 1, en est imprégné. L'horloge indique 6h03 en ce mercredi 28 mars. Trois employés, deux apprentis et une stagiaire se placent derrière leurs plans de travail. Equipés de tabliers, ils sont coiffés de casquettes en plastique blanc. Leur chef, Pierre Walder, s'affaire devant un énorme plat de cuivre dans lequel il verse une grande quantité de sucre.

Confection de caramels

Le maître pâtissier-confiseur prépare des caramels. «Je vais devoir caraméliser du sucre pour leur donner de la couleur, sinon ils seront trop pâles», explique Pierre Walder. Pendant que son mélange frémit sur le



Pierre Walder et son équipe préparent les spécialités de Pâques depuis la fin du mois de janvier.

degrés. «Avant, les pâtissiers-confiseurs faisaient des tests manuels avec leurs doigts», relève-t-il. Le chef coule le liquide dans le rectangle formé par les barres. L'odeur du caramel envahit le laboratoire. «On va les laisser refroidir et cristalliser», ajoute-t-il.

Tous s'activent

Pendant que les caramels durcissent, les employés s'activent à d'autres tâches. Tom et Sébastien confectionnent des japonais. «Ils serviront de fonds pour les tourtes», explique le duo. A quelques pas, Jessica et Nelly travaillent deux pâtes épaisses, l'une de couleur jaune et l'autre verte. C'est du massapain. Elles remplissent des

Pierre Walder. A côté, Hermance confectionne des fonds pour les truffes. Elle dresse ensuite une ganache au Cointreau à l'aide d'une douille. Le caramel est prêt. Pierre Walder prend un rouleau entrecoupé de plusieurs arêtes. Il le passe à plusieurs reprises, dans la largeur puis dans la longueur, jusqu'à obtenir une ribambelle de carrés réguliers. «Après la pause, on fera du nougat pour les œufs de Pâques», lance-t-il à l'attention d'Hermance.

Stockage du chocolat

Il est 8h30, heure du déjeuner. A l'étage, une pièce est réservée pour les employés. «Dans des périodes comme celles de Pâques et de Noël, nous manquons de place. Nos locaux sont assez exigus», explique Marylise Walder. Dans la pièce d'à côté, des lapins, des poules et des canards en chocolat reposent sur des étagères en bois. D'autres spécimens sont éparpillés plus loin dans des armoires métalliques et couissantes. Il fait frais. «La pièce est climatisée pour maintenir la température à 18 degrés. Cela nous permet de stocker les produits jusqu'à leur vente», relève Francesco Malcarne, maître pâtissier-confiseur employé chez Walder depuis près de 30 ans. Petits fours, truffes, pavés, éclats de chocolat et

autres douceurs occupent les rayons. «Pour Pâques, nous produisons 1500 lapins et 1200 œufs», commente Pierre Walder.

Emballage des spécialités

En face, des cartons sont empilés sur des étagères aux côtés de boîtes en plastique. De grands bacs blancs sont installés à proximité de l'entrée. Ils contiennent des truffes et des pralinés de toutes sortes. Une dame choisit un chocolat qu'elle place dans une demi-coque en chocolat. «Il faudra livrer ce panier encore ce matin», indique Marylise Walder qui pointe une corbeille en osier, garnie de spécialités de Pâques. L'emballuse prend le panier et se dirige vers le pas de la porte. «Il faut encore écrire une petite carte», s'exclame Madame Walder.

La coque de chocolat aux amandes, emballée dans de la cellophane, repose sur un lit d'herbe artificielle. L'emballuse continue de la remplir de douceurs puis ferme l'œuf à l'aide d'une deuxième coque. Pendant ce temps, sa collègue entoure des boîtes de batz en chocolat avec un ruban aux



Marylise Walder supervise le conditionnement et la vente des produits.

couleurs neuchâtelaises. «Tout est fait à la main», souligne Eveline Celetto, employée à la chocolaterie depuis 8 ans. Elle termine l'emballage de son gros œuf de Pâques. Elle le pose sur la balance. «Un kilo et 400 grammes», s'écrie-t-elle. Elle installe le gros œuf sur deux coussins puis l'entoure de rubans blanc et brun. Elle y ajoute deux plumes décoratives. La commande est prête. «On ne se rend pas compte du travail que cela représente», note l'emballuse.



feu, il étale du papier à four blanc sur la table. Il saisit quatre barres de métal installées au mur. Il écrase un bout de beurre sur le papier et l'étend à l'aide d'un rouleau. Le chef graisse les barres à caramel. Il les dispose sur le papier de manière à ce qu'elles forment un long rectangle. Pierre Walder se dirige vers ses fourneaux. Le thermomètre qui trempe dans le caramel indique 114

dattes de pâte d'amande verte. En face, Francesco remplit des moules de chocolat liquide. Lorsqu'ils sont tous pleins, il prend la plaque et la pose au-dessus d'un chariot. Il trempe un pinceau dans le chocolat brun et badigeonne les coques déjà moulées. «Si on veut que le chocolat brille, il faut que le moule soit parfait car le chocolat prend tous ses défauts», relève